



SIAEP des vallées des Evoissons et de la Poix (Siren : 200049724)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Poix-de-Picardie
Arrondissement	Amiens
Département	Somme
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	01/01/2015
Date d'effet	01/01/2015

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Gérard DESMAREST

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	rue du Docteur Barbier
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80290 POIX DE PICARDIE
Téléphone	
Fax	
Courriel	siaepdesvalleesdesevoissonsetdelapoix@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 356
Densité moyenne	44,78

Périmètres

Nombre total de membres : 16

- Dont 16 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Bergicourt (218000792)	158
80	Caulières (218001717)	201
60	Élencourt (216002030)	57
80	Éplessier (218002624)	389
80	Équennes-Éramecourt (218002657)	309
80	Famechon (218002889)	257
80	Guizancourt (218003846)	118
80	Hescamps (218004182)	529
80	Lachapelle (218004349)	78
80	Lignières-Châtelain (218004562)	376
80	Meigneux (218004984)	175
80	Méréaucourt (218005015)	7
80	Poix-de-Picardie (218005957)	2 433
80	Sainte-Segrée (218006765)	60
80	Saulchoy-sous-Poix (218006831)	68
80	Thieulloy-la-Ville (218007078)	141

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)</p> <p><i>Le Syndicat exerce en lieu et place des collectivités adhérentes les compétences suivantes : . Eau Potable (art. L2224-7 du CGCT) · Production par captage ou pompage, · Protection du point de prélèvement, · Transport, · Traitement, · Stockage, · Distribution d'eau potable Il peut, dans le périmètre des communes adhérentes réaliser des prestations de service dans les domaines présentant un lien avec ses compétences. Il peut à la demande des collectivités membres ou d'autres collectivités, assurer tout ou partie de la maîtrise d'ouvrage de travaux nécessitant une coordination avec des travaux entrepris par le syndicat pour ses propres ouvrages. Il peut vendre de l'eau potable en dehors de son périmètre et en importer éventuellement.</i></p>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

80	SI Mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme (AMEVA) (258004688)	SM ouvert	734 229
----	--	-----------	---------

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)